Les instruments de la prospérité

Christian de Boissieu

Après les analyses et interprétations approfondies, il s'agit de privilégier la vision normative et de répondre à la question suivante : que faire, à quel niveau (local, national, européen et international ; public et privé), et à quel rythme ?

Le débat sur les *indicateurs pertinents,* dans un contexte où la prospérité ne se confond certainement pas avec la seule croissance, va rester ouvert ; il mérite une attention soutenue de la part des experts comme des responsables politiques. Il faut reconnaître que depuis le rapport Stiglitz/Sen/Fitoussi et depuis l'affirmation de la lutte contre le changement climatique, beaucoup d'efforts ont été déployés à ce sujet, sans beaucoup de résultats…Faute de mieux, nous restons partout « scotchés » au PIB comme instrument des comparaisons dans le temps et dans l'espace. Il faudra combiner les tendances micro-économiques (essor des critères ESG, de la RSE, des fonds ISR…) et des progrès dans la comptabilité nationale pour travailler avec de moins mauvais indicateurs de la prospérité et pour, en conséquence, mieux ancrer les politiques publiques.

Le bilan des *politiques d'inclusion* est nécessaire si l'on veut les faire évoluer dans la bonne direction. La croissance inclusive vise à profiter à tous ou du moins au plus grand nombre, grâce à la réduction des inégalités et à la lutte contre la pauvreté. L'inclusion désigne aussi l'élargissement indispensable du champ des politiques publiques, par l'attention portée au changement climatique, à la transition énergétique, aux conséquences sociales (impact pour l'emploi et la nature du travail en particulier) et sociétales de la révolution numérique,…Le même élargissement du champ se constate dans les stratégies des entreprises , même si certaines d'entre elles, les analystes financiers et plus globalement les marchés financiers ont encore des difficultés à intégrer cette exigence du long terme face à la dictature du court terme, pour incorporer cette nécessité d'aller bien au-delà de l'optique du « return on equity » de courte période. Ainsi, en France comme dans les autres pays, les fonds ISR se développent rapidement, mais leur encours demeure modeste en proportion de la gestion financière globale.

Avec l'affirmation des politiques d'inclusion dans les stratégies d'entreprise comme dans les politiques macro-économiques, on note, en liaison avec le rôle croissant des critères ESG, l'intérêt à nouveau porté, après une phase de sous-pondération, aux infrastructures : de transport, de santé, d'éducation et de formation, de télécommunications,…Ce renouveau de la problématique des infrastructures sollicite par ailleurs des arguments traditionnels (par exemple les externalités positives), mais il débouche sur une nouvelle économie géographique et une vision enrichie des territoires et des politiques d'aménagement du territoire.

Même si la séquence ne fait l'objet d'un large consensus en France que depuis peu, la création de richesses doit être abordée en amont des débats sur leur répartition. Qui dit création de richesses évoque forcément le thème de *l'innovation*, prise dans tous ses états et sous toutes ses facettes : nouvelles technologies, montée en gamme pour les produits et les services, innovations d'organisation dans tous les sens possibles…L'accélération de l'innovation multiplie les exemples de « destruction créatrice » à la Schumpeter. Un concept à portée générale, qui interpelle sur la portée de multiples courbes en J : combien de temps faut-il pour que les effets positifs de l'innovation (qu'il

s'agisse de la révolution numérique, des nouvelles technologies impliquées dans la lutte contre le changement climatique, des innovations dans les politiques publiques associées aux réformes structurelles,…) surcompensent les effets négatifs initiaux ?

Il existe un assez large consensus sur les effets redistributifs de la mondialisation : réduction des inégalités entre pays (en particulier, entre pays émergés et pays émergents), aggravation des inégalités à l'intérieur de chaque pays. Ce double constat est assez bien documenté. Au plan international, qui est vraiment en charge de ce sujet, par delà l'action louable de certains organismes internationaux et de quelques banques de développement ? Qui se sent redevable, responsable (au sens de « l'accountability ») des évolutions constatées et de celles recherchées ? Au plan national, le creusement des inégalités signe-t-il l'échec des politiques fiscales de redistribution ? Si échec il y a, est-il temporaire ou durable, est-il dû à de la mauvaise gouvernance, à l'absence d'objectifs clairs et partagés par une majorité, aux contraintes nées de la concurrence fiscale internationale,… ? Dans le policy-mix, la politique budgétaire et fiscale n'est pas la seule concernée, puisque plusieurs études y compris celles en provenance de la BRI ont montré que les politiques monétaires de « quantitative easing » ont aggravé certaines inégalités, en particulier via les effets de richesse dus à la progression des marchés financiers qui a plus profité aux déciles les plus favorisés. Il faut reconnaître que ces politiques de QE ont en même temps sauvé le système de la déflation, déflation qui aurait provoqué des dégâts systémiques et des inégalités autrement plus marqués. Il ne revient pas à la politique monétaire de résoudre le défi des inégalités. Si la mondialisation a accentué certaines inégalités intra-pays, l'amorce de « dé-mondialisation » à laquelle nous assistons, et dont il est difficile de déterminer aujourd'hui l'ampleur et la portée, ne va pas ipso facto régler les problèmes que les politiques publiques domestiques ne veulent pas ou ne peuvent pas régler.

Comme disait Jean Bodin, « il n'est de richesses que d'hommes » (au sens bien sûr d'hommes et femmes). Quel que soit le sens exact donné à la « prospérité », tout ce qui touche à *l'éducation et à la formation* constitue le cœur de toute politique de développement collectif et d'investissement dans l'homme. Le consensus existe en la matière. Mais la difficulté est programmatique et très concrète : comment passer de ce consensus à des décisions pratiques, touchant aussi bien la formation continue que la formation initiale ? En France, il est nécessaire mais pas suffisant de dénoncer l'écart entre les 32 milliards engagés dans la formation continue et les maigres résultats mis en regard d'un tel investissement collectif. Et alors ? Va-t-on rapidement vers une réforme crédible, durable et partagée du système de formation permanente ? Comment mieux articuler initiatives « corporate » et initiatives publiques ?

Une mauvaise *gouvernance*, publique ou privée, de même qu'un *système de régulation* défectueux-la réglementation n'étant que l'une des voies, certes souvent privilégiée, de la régulation-sont susceptibles d'entraver le chemin vers plus de prospérité. A tous les niveaux, il faut prendre en considération le coût de la non (ou de la faible) coopération, qu'il soit question de commerce (tentation protectionniste), de monnaie (« guerre des changes »), de désordre mondial (l'idée de « non système » ne s'applique pas qu'au contexte monétaire et financier international , et elle renvoie aussi aux objectifs environnementaux, aux politiques de défense et de sécurité, à la lutte contre le terrorisme,…),qu'il s'agisse de la sortie des Etats-Unis de l'accord de la COP 21, des insuffisances voire de l'absence de « hard law » au plan mondial. Efficacité, légitimité, responsabilité (« accountability ») sont les grands absents de la gouvernance mondiale et des tentatives depuis l'éclatement de la crise mondiale pour l'esquisser. Le G20 , par exemple, manque cruellement

d'effectivité sur les thèmes de son agenda, et sa composition souffre d'une sous-représentation du continent de l'avenir, l'Afrique. Ce défaut de composition devrait être quand même plus facile à corriger que le manque d'effectivité…

A condition de faire préalablement son propre bilan, l'*Europe* peut et doit apporter sa touche culturelle et sa fibre sociale à la problématique de la prospérité. Le bilan, mesuré à l'aune de l'écart entre les (bonnes) intentions et les (décevantes) réalisations, est maigre : l'agenda de Lisbonne de 2000 avait bien posé les termes de la prospérité européenne, mais pour des raisons connues, il a fait un flop ; l'agenda 2020 (Lisbonne « verdi ») n'est pas mieux parti. Quant au plan Juncker, il va dans la bonne direction, mais le caractère somme toute modéré de la reprise requiert de l'amplifier et de l'accélérer. L'Europe ne pourra pas réaliser sa conception de la prospérité tant qu'elle manquera de vision, de projets à long terme, de leaders et de leadership. Et il ne faut pas compter sur le Brexit pour résoudre tout cela comme par une sorte de miracle. Il faut avant tout compter sur nous-mêmes.